

Dossier de réexamen IED

Code AIOT : 0058100457

Etat du dossier : Transmis préfecture

Date de transmission : 24-11-20

1. Initialisation éleveur

1.1. Informations générales de l'exploitation

Code AIOT : **0058100457**

SIRET de l'établissement concerné : **42183641200013**

Code postal : **81190**

Ville : **TANUS**

Département : **81**

1.2. Situation administrative

Activités soumises aux rubriques 3000 et suivantes de la nomenclature ICPE :

| | Nombre d'emplacements maximal autorisés par arrêté préfectoral (AP) | Situation actuelle (si différente du dernier AP) |
|--|---|--|
| 3660-c : élevage intensif de truies (plus de 750 emplacements) | 1014.0 | 1178.0 |
| Autres rubriques de la nomenclature ICPE auxquelles l'établissement est soumis : | | |
| 2102 : élevage de porcs (animaux-équivalents) | 4347.0 | 4320.0 |

1.3. Répartition par espèce ou catégorie de volailles

| | Nombre d'emplacements autorisé |
|---|--------------------------------|
| Poules pondeuses | Non autorisé |
| Poulettes ou reproducteurs | Non autorisé |
| Poulets de chair | Non autorisé |
| Canards | Non autorisé |
| Dindes | Non autorisé |
| Autres volailles (pintades, oies, cailles, pigeons, faisans ou perdrix) | Non autorisé |

1.4. Répartition des porcs par stade de croissance de vos porcs

| | Nombre d'emplacements autorisé |
|---------------------------|--------------------------------|
| Porcelets en post-sevrage | 2860 |
| Porcs de production | 214 |
| Truies | 1178 |

1.5. Bâtiments d'hébergement

| Intitulé des bâtiments d'hébergement | Statut |
|--------------------------------------|----------|
| BATIMENT 2 | existant |
| BATIMENT 1 | existant |
| BAT 1 PS | existant |

1.6. Gestion des effluents

| | Oui/Non |
|---|---------|
| Est-ce que l'installation génère des effluents solides (fumier, fientes, compost, fraction solide de lisier ou de digestat...) ? | Non |
| Est-ce que l'installation génère des effluents liquides (lisier, digestat de méthanisation, fraction liquide de digestat...) ? | Oui |
| Stockage des effluents | |
| Est-ce que ces effluents d'élevage sont stockés sur votre installation ou en bout de champ ? (Dans le cas contraire, les effluents sont transférés sans stockage hors de l'installation chez un prestataire.) | Oui |
| Si Oui, ces effluents liquides sont-ils stockés dans une fosse extérieure en dur ? | Oui |
| Si Oui, ces effluents liquides sont-ils stockés dans une lagune ou une fosse géomembrane ? | Oui |
| Traitement des effluents | |
| Est-ce que les effluents d'élevage font l'objet d'un traitement au sein de l'installation (compostage, méthanisation, séparation de phase, nitrification-dénitrification, séchage) ? | Non |
| Est-ce que les effluents d'élevage sont intégralement valorisés sous forme de produits normalisés (NFU 44-051 ou NFU 42-001) ou homologués ? (L'installation ne dispose donc d'aucun plan d'épandage.) | Non |

| Épandage des effluents | |
|---|-----|
| Est-ce que les effluents d'élevage (bruts ou traités) font l'objet d'un épandage (dans le cadre d'un plan d'épandage) ? | Oui |
| Si Oui, le plan d'épandage comprend-il des parcelles gérés en propre par l'éleveur soumis au réexamen ? | Non |
| Si Oui, le plan d'épandage comprend-il des parcelles mises à disposition par des prêteurs ? | Oui |
| Traitement de l'air | |
| Est-ce que l'installation est équipée d'un ou plusieurs laveurs d'air (laveur d'air à l'acide, biolaveur, système d'épuration d'air à 2 ou 3 étages)? | Non |

1.7. Ouvrages de stockage des effluents

| |
|----------|
| LAGUNE 2 |
| LAGUNE 1 |
| FOSSE |

2. Comparaison aux MTD

2.1. Stratégies alimentaires

2.1.1. Détermination quantités excrétées

Méthode de détermination annuelle des quantités d'azote et de phosphore excrétés par catégorie animale (MTD 24)

| |
|---|
| Condition de conformité : |
| Si les conditions de conformité ne sont pas respectées, veuillez préciser : |
| Pour correspondre à la MTD 24, l'élevage de PorciSégala va mettre en place une procédure annuelle systématique de réalisation d'un Bilan réel Simplifié afin d'estimer les quantités d'azote total et de phosphore total excrété selon l'aliment ingéré, ses teneurs en MAT et phosphore et les performances techniques de l'élevage. |

2.1.2. Excrétion azote

Quantité d'azote excrété par emplacement par an (MTD 3)

| | Valeurs de l'installation | Performance associée aux MTD (azote excrété en kg de N/emplacement/an) |
|--|---------------------------|--|
| Porcelets en post-sevrage | 2.84 | ≤ 4.0 |
| Porcs de production et cochettes | 7.29 | ≤ 13 |
| Porcs reproducteurs : truies en attente de saillie, truies gestantes, truies en maternité et verrats | 21.2 | ≤ 30 |

| Porcs de production (Appliqué à tous) | |
|--|-----|
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | Oui |
| a. Est-ce que les apports protéiques alimentaires sont en adéquation avec les besoins des animaux ? | oui |
| b. Est-ce que les animaux reçoivent une alimentation multiphase, c'est-à-dire répondant aux besoins spécifiques des périodes de production ? | oui |

2.1.3. Excrétion phosphore

Quantité de phosphore excrété par emplacement par an (MTD 4)

| | Valeurs de l'installation | Performance associée à la MTD (phosphore total excrété en kg de P ₂ O ₅ /emplacement/an) |
|----------------------------------|---------------------------|--|
| Porcelets en post-sevrage | 1.19 | $\leq 2,2$ |
| Porcs de production et cochettes | 2.9 | $\leq 5,4$ |

| | | |
|--|------|------|
| Truies (incluant les porcelets non sevrés) | 11.6 | <=15 |
|--|------|------|

| | |
|--|-----|
| Porcs de production (Appliqué à tous) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | Oui |
| a. Est-ce que les animaux reçoivent une alimentation multiphase, c'est-à-dire répondant aux besoins spécifiques des périodes de production ? | oui |

2.2. Émissions d'ammoniac

2.2.1. Détermination émissions

Méthode de détermination annuelle des émissions d'ammoniac dans l'atmosphère (MTD 25)

| | |
|--|-----|
| BATIMENT 2 (existant) (Appliqué à tous) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | Oui |
| a. Est-ce que les émissions d'ammoniac sont estimées à l'aide d'un bilan massique sur l'azote (en se basant sur les quantités d'aliment ingérées, les performances de l'animal et la teneur en MAT du ou des aliments) ? Le module de calcul GEREP répond à cette technique. | oui |

2.2.2. Émissions porc

Porcs – Réduction des émissions de NH₃ au bâtiment (MTD 30)

| | | |
|---|---|--|
| BATIMENT 2 (existant) | | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | Oui | |
| a.0. Stockage en préfosse (caillebotis partiel ou intégral) sur toute la durée d'une ou plusieurs bandes, uniquement si couplé à une mesure d'atténuation supplémentaire, par exemple gestion nutritionnelle optimisée, système d'épuration d'air, réduction du pH du lisier, refroidissement du lisier | oui | |
| Stades physiologiques | Émissions d'ammoniac (kg NH ₃ /emplacement/an) | Valeurs limites (kg NH ₃ /emplacement/an) |
| Porcs reproducteurs : truies en attente de saillie, truies gestantes, truies en maternité et/ou verrats | 4.001 | 4.689 |
| Porcs de production, cochettes et/ou porcelets en post-sevrage | 0 | 0 |

| | | |
|-----------------------|--|--|
| BATIMENT 1 (existant) | | |
|-----------------------|--|--|

| | | |
|---|--|---|
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | Oui | |
| a.0. Stockage en préfosse (caillebotis partiel ou intégral) sur toute la durée d'une ou plusieurs bandes, uniquement si couplé à une mesure d'atténuation supplémentaire, par exemple gestion nutritionnelle optimisée, système d'épuration d'air, réduction du pH du lisier, refroidissement du lisier | oui | |
| Stades physiologiques | Émissions d'ammoniac (kg NH3/emplacement/an) | Valeurs limites (kg NH3/emplacement/an) |
| Porcs reproducteurs : truies en attente de saillie, truies gestantes, truies en maternité et/ou verrats | 3.460 | 4.0 |
| Porcs de production, cochettes et/ou porcelets en post-sevrage | 1.735 | 3.6 |

| | | |
|---|--|---|
| BAT 1 PS (existant) | | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | Oui | |
| a.0. Stockage en préfosse (caillebotis partiel ou intégral) sur toute la durée d'une ou plusieurs bandes, uniquement si couplé à une mesure d'atténuation supplémentaire, par exemple gestion nutritionnelle optimisée, système d'épuration d'air, réduction du pH du lisier, refroidissement du lisier | oui | |
| Stades physiologiques | Émissions d'ammoniac (kg NH3/emplacement/an) | Valeurs limites (kg NH3/emplacement/an) |
| Porcs reproducteurs : truies en attente de saillie, truies gestantes, truies en maternité et/ou verrats | 0 | 0 |
| Porcs de production, cochettes et/ou porcelets en post-sevrage | 0.676 | 0.7 |

2.3. Stockage effluents

2.3.1. Émissions eau et sol

Réduction des émissions dans l'eau et le sol lors de la collecte, du transport par conduite et du stockage extérieur des effluents liquides en fosse et/ou en lagune (MTD 18)

| | |
|--|-----|
| LAGUNE 2 | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | Oui |

| | |
|--|-----|
| a. Est-ce que l'ouvrage de stockage extérieur est résistant aux variations mécaniques, thermiques et chimiques ? | oui |
| b. Est-ce que les capacités de stockage sont suffisantes pour couvrir les périodes où l'épandage n'est pas possible ? | oui |
| c. Est-ce que les équipements de collecte et de transfert des effluents liquides sont étanches (puits, canaux, collecteurs, stations de pompage) ? | oui |
| d. Est-ce que des effluents liquides sont stockés en lagune ou en fosse géomembrane à la base et aux parois imperméables ? | oui |
| f. Afin de s'assurer du bon état de l'ouvrage, est-ce qu'une vérification annuelle est effectuée ? | oui |

| LAGUNE 1 | |
|--|-----|
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | Oui |
| a. Est-ce que l'ouvrage de stockage extérieur est résistant aux variations mécaniques, thermiques et chimiques ? | oui |
| b. Est-ce que les capacités de stockage sont suffisantes pour couvrir les périodes où l'épandage n'est pas possible ? | oui |
| c. Est-ce que les équipements de collecte et de transfert des effluents liquides sont étanches (puits, canaux, collecteurs, stations de pompage) ? | oui |
| d. Est-ce que des effluents liquides sont stockés en lagune ou en fosse géomembrane à la base et aux parois imperméables ? | oui |
| e. Disposez-vous d'un système de détection des fuites (géomembrane, couche de drainage, système de conduits d'évacuation) ? | oui |
| f. Afin de s'assurer du bon état de l'ouvrage, est-ce qu'une vérification annuelle est effectuée ? | oui |

| FOSSE | |
|--|-----|
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | Oui |
| a. Est-ce que l'ouvrage de stockage extérieur est résistant aux variations mécaniques, thermiques et chimiques ? | oui |
| b. Est-ce que les capacités de stockage sont suffisantes pour couvrir les périodes où l'épandage n'est pas possible ? | oui |
| c. Est-ce que les équipements de collecte et de transfert des effluents liquides sont étanches (puits, canaux, collecteurs, stations de pompage) ? | oui |
| e. Disposez-vous d'un système de détection des fuites (géomembrane, couche de drainage, système de conduits d'évacuation) ? | oui |
| f. Afin de s'assurer du bon état de l'ouvrage, est-ce qu'une vérification annuelle est effectuée ? | oui |

2.3.2. Émissions air en fosse

Réduction des émissions dans l'air lors du stockage des effluents liquides en fosse extérieur en dur (MTD 16)

| |
|--|
| LAGUNE 2 |
| Cet ouvrage de stockage n'est pas une fosse de stockage d'effluents liquides |
| LAGUNE 1 |
| Cet ouvrage de stockage n'est pas une fosse de stockage d'effluents liquides |
| FOSSE |
| Condition de conformité : |
| Si les conditions de conformité ne sont pas respectées, veuillez préciser : |
| La SICA SAS PorciSégala va mettre en place des couvertes sur l'intégralité des fosses de stockage d'effluent avant juin 2020 afin de correspondre à la MTD 16 visant à réduire les émissions dans l'air lors du stockage des effluents liquides en fosse extérieure. |

2.3.3. Émissions air en lagune

Réduction des émissions dans l'air lors du stockage des effluents liquides en lagune / fosse géomembrane (MTD 17)

| | |
|--|-----|
| LAGUNE 2 | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | Oui |
| a. Est-ce que l'agitation des effluents liquides est réduite le plus possible ? | oui |
| Condition de conformité : | |
| Si les conditions de conformité ne sont pas respectées, veuillez préciser : | |
| La SICA SAS PorciSégala va couvrir l'intégralité de ses lagune afin de correspondre à la MTD d'ici à juin 2020. | |
| LAGUNE 1 | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | Oui |
| b. Est-ce que la lagune / fosse géomembrane est couverte à l'aide d'une couverture flexible ou flottante (exemples : plastique souple, paille, croûte naturelle) ? | oui |
| Condition de conformité : | |
| Si les conditions de conformité ne sont pas respectées, veuillez préciser : | |
| La SICA SAS PorciSégala va couvrir l'intégralité de ses lagune afin de correspondre à la MTD d'ici à juin 2020. | |
| FOSSE | |

2.4. Épandages

2.4.1. Émissions eau et sol

Réduction des émissions de phosphore, d'azote et de micro-organismes pathogènes dans le sol et l'eau lors de l'épandage des effluents (MTD 20)

| Pour les terres mises à disposition, les informations suivantes sur l'application des meilleures techniques doivent être fournies mais vous n'avez pas l'obligation de respecter les meilleures techniques. | Pourcentage du plan d'épandage concerné |
|---|---|
| a. Est-ce que les aspects suivants sont pris en compte pour limiter les risques d'écoulement lors de l'épandage : - type de sol - pente - conditions climatiques - drainage et irrigation du champ - rotation des cultures - zones de protection des masses d'eau ? | oui |
| b. Est-ce que les distances d'éloignement entre parcelles d'épandage et sources, cours d'eau, points d'eau, etc, sont respectées ? | oui |
| c. Est-ce que l'épandage est évité quand les risques de lessivage sont importants (pas d'épandage sur sols gelés, inondés, en période de forte pluviosité) ? | oui |
| d. Est-ce que les quantités et les caractéristiques des effluents épandus sont adaptées aux conditions pédo-climatiques et sont en adéquation avec les besoins des cultures ? | oui |
| e. Est-ce que l'épandage est synchronisé avec les besoins des cultures ? | oui |
| f. Est-ce que les parcelles d'épandage sont régulièrement surveillées afin de pouvoir agir en cas de ruissellements ? | oui |
| g. Est-ce que l'accès aux ouvrages de stockage est facilité afin de limiter les pertes lors du chargement des effluents ? | oui |
| h. Est-ce que le bon fonctionnement de l'épandeur et le taux d'application des effluents sont vérifiés ? | oui |

2.4.2. Émissions air lisier

Réduction des émissions d'ammoniac dans l'air lors de l'épandage des effluents liquides (MTD 21)

| Pour les terres mises à disposition, les informations suivantes sur l'application des meilleures techniques doivent être fournies mais vous n'avez pas l'obligation de respecter les meilleures techniques. | Pourcentage du plan d'épandage concerné |
|---|---|
| a. Préalablement à un épandage par une technique telle qu'une irrigation à basse pression (par aéro-aspersion sans production d'aérosols), est-ce que les effluents épandus sont dilués ou traités (notamment par nitrification-dénitrification, séparation de phases ou méthanisation) ? | 0 |
| b. Est-ce que l'épandage des effluents est effectué avec une rampe à pendillards équipés de tubes ou de sabots traînés ? | 0 |
| c. Est-ce que les effluents sont injectés superficiellement dans des sillons à rainure ouverte ? | 0 |
| d. Est-ce que les effluents sont enfouis dans des sillons à rainure fermée ? | 0 |
| e. Est-ce que les effluents liquides sont acidifiés ? | 0 |

2.4.3. Délai enfouissement

Réduction des émissions d'ammoniac à l'épandage (MTD 22)

| Pour les terres mises à disposition, les informations suivantes sur l'application des meilleures techniques doivent être fournies mais vous n'avez pas l'obligation de respecter les meilleures techniques. | Pourcentage du plan d'épandage concerné |
|---|---|
| Enfouissement entre 0 et 4h | 15 |

2.5. Gestion eau, énergie et eaux souillées

2.5.1. Eau

Utilisation efficace de l'eau (MTD 5)

| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
|--|-----|
| b. Faites-vous attention aux fuites et les réparez-vous ? | oui |
| c. Est-ce que le lavage des bâtiments et des équipements est effectué à l'aide d'un système de nettoyage à sec ou d'un laveur à haute pression ? | oui |
| d. Est-ce que les systèmes d'abreuvement sont adaptés aux différentes catégories d'animaux ? | oui |
| e. Est-ce que les quantités d'eau délivrées par les systèmes d'abreuvement sont régulièrement vérifiées et ajustées si nécessaire ? | oui |

Commentaires éventuels :

A partir de janvier 2018, la SICA SAS PorciSégala s'engage à enregistrer ses consommations en eau en différenciant l'eau de forage de l'eau de réseau et à exploiter ses données afin de prévenir d'éventuelles surconsommations anormales.

2.5.2. Eaux souillées

Réduction de la production d'eaux résiduares (MTD 6)

| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
|--|-----|
| a. Est-ce que l'ensemble de l'installation d'élevage et des aires aménagées est maintenu en bon état de propreté ? | oui |
| b. Est-ce que la consommation d'eau est optimisée ? | oui |

2.5.3. Réduction eaux souillées

Réduction des émissions d'eaux résiduares (MTD 7)

| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
|--|-----|
| a. Est-ce que les eaux résiduares sont collectées vers un conteneur réservé à cet effet ou vers une fosse extérieure ? | oui |
| c. Est-ce que les eaux résiduares sont épandues, par exemple, au moyen d'un système d'irrigation ou en mélange avec la litière ? | oui |

2.5.4. Économie énergie

Utilisation efficace de l'énergie (MTD 8)

| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
|---|-----|
| a. Est-ce qu'un système efficace de chauffage / refroidissement et de ventilation est utilisé ? | oui |
| c. Est-ce que les murs, sols et/ou plafonds du bâtiment d'élevage sont bien isolés ? | oui |
| d. Est-ce qu'un éclairage basse consommation est utilisé ? | oui |

2.6. Nuisances

2.6.1. Bruit

Prévention et/ou réduction des émissions sonores (MTD 10)

| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
|--|-----|
| Est-ce que les distances réglementaires vis-à-vis des tiers et des zones sensibles sont respectées ? | oui |

| | |
|--|-----|
| <p>Est-ce que les équipements sont disposés de façon à réduire les niveaux de bruit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en augmentant la distance entre l'émetteur et le récepteur (en installant l'équipement le plus loin possible des zones sensibles) - en réduisant le plus possible la longueur des tuyaux de distribution de l'alimentation - en choisissant l'emplacement des bennes et silos contenant l'alimentation de façon à limiter le plus possible le déplacement des véhicules au sein de l'installation d'élevage ? | oui |
| <p>Dans la pratique quotidienne, est-ce qu'une vigilance particulière est apportée aux points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - fermeture des portes et principaux accès du bâtiment, en particulier lors de l'alimentation des animaux - utilisation des équipements par du personnel expérimenté - évitement des activités bruyantes pendant la nuit et le week-end, si possible - précautions pour éviter le bruit pendant les opérations d'entretien - utiliser les convoyeurs et les auges à pleine charge, si possible - limiter le plus possible la taille des zones de plein air raclées afin de réduire le bruit des tracteurs racleurs ? | oui |
| <p>Est-ce que des dispositifs antibruit tels que ceux listés ci-dessous sont utilisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réducteurs de bruit- isolation anti-vibrations - confinement des équipements bruyants (par exemple, broyeurs, convoyeurs pneumatiques) - insonorisation des bâtiments ? | oui |
| <p>Est-ce que la propagation du bruit est limitée en intercalant des obstacles entre les émetteurs et les récepteurs ?</p> | oui |

2.6.2. Odeurs

Prévention et/ou réduction des émissions d'odeurs (MTD 13)

| | |
|--|-----|
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| Est-ce que les distances réglementaires vis-à-vis des tiers et des zones sensibles sont respectées ? | oui |

| | |
|--|-----|
| <p>Est-ce que le système d'élevage met en place au moins un des principes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - garder les animaux et les surfaces propres et sèches - réduire les surfaces émettrices des effluents (i.e : utilisation de lattes en plastique ou métal, préfosse réduite...) - retirer les effluents fréquemment vers un stockage externe - réduire la température intérieure et des effluents - réduire le débit et la vitesse de l'air au-dessus de la surface des effluents - maintenir une litière sèche et en aérobiose dans le cas d'un élevage sur litière ? | oui |
| e.3. Est-ce que le brassage du lisier est réduit le plus possible ? | oui |

2.6.3. Poussières

Prévention et/ou réduction des émissions des poussières (MTD 11)

| | |
|--|-----|
| BATIMENT 2 (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| a.4. Est-ce que l'alimentation distribuée est humide, en granulés ou, pour les systèmes d'alimentation sèche, contenant des matières premières huileuses ou des liants ? | oui |

| | |
|--|-----|
| BATIMENT 1 (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| a.4. Est-ce que l'alimentation distribuée est humide, en granulés ou, pour les systèmes d'alimentation sèche, contenant des matières premières huileuses ou des liants ? | oui |

| | |
|--|-----|
| BAT 1 PS (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| a.3. Est-ce que la nourriture des animaux est distribuée à volonté ? | oui |

2.6.4. Détermination poussières

Suivi des émissions annuelles de poussières au sein d'un bâtiment d'élevage (MTD 27)

| | |
|---|-----|
| BATIMENT 2 (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ? | oui |
| Le module de calcul GEREP répond à cette technique. | |

| | |
|--|-----|
| BATIMENT 1 (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ? Le module de calcul GEREP répond à cette technique. | oui |

| | |
|--|-----|
| BAT 1 PS (existant) | |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ? Le module de calcul GEREP répond à cette technique. | oui |

2.7. Organisation

2.7.1. Organisation (MTD 1, 2, 9, 12, 26 et 29)

Amélioration des performances environnementales grâce à un système de management environnemental (MTD 1, 2, 9, 12, 26 et 29)

| | |
|--|-----|
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? | |
| Est-ce que les consignes de sécurité adéquates (par exemple : incendie, écoulement dans le milieu naturel, produits dangereux) sont mises en œuvre ? | oui |
| Est-ce qu'une ou plusieurs formations relatives aux sujets suivants, par exemple, ont été suivies :- sur la réglementation environnementale (Installations Classées, zone vulnérable le cas échéant) ; - sur les problématiques environnementales d'un élevage : cycle de l'azote de l'alimentation animale à l'épandage, les risques associés de pollution des eaux et de l'air ; sensibilités locales (Natura 2000...) - sur les nuisances auprès du voisinage : odeur, bruit, mouches et les bonnes pratiques de communication - sur les risques potentiels : incendie, écoulement vers le milieu naturel et les mesures de prévention - sur l'autosurveillance de l'activité ? | oui |
| - mouvement d'animaux (entrée, sortie, naissance, mortalité) | oui |
| - consommation d'aliment | oui |
| - production d'effluents d'élevage | oui |
| - consommation d'eau | oui |
| - consommation d'électricité et/ou de combustibles | oui |
| - production de déchets | oui |

| | |
|---|-----|
| Est-ce que les cadavres d'animaux sont stockés conformément à la réglementation ? | oui |
|---|-----|

| |
|---|
| Condition de conformité : |
| Si les conditions de conformité ne sont pas respectées, veuillez préciser : |
| <p>D'ici à janvier 2019, la SICA SAS PorciSégala prévoit de mettre en place un plan de contrôle et de maintenance des équipements de façon systématique et selon une procédure régulière. Celle-ci sera retranscrite par écrit et permettra une certaine traçabilité.</p> <p>Un registre des plaintes viendra compléter les documents déjà utilisés, ainsi qu'un gestion des accidents et incidents.</p> <p>Les mises en conformités seront reprises dans un plan d'action qui sera mis en place à partir de juin 2018.</p> |

2.8. Émissions totales de l'élevage

2.8.1. Émissions totales de l'élevage

Émissions d'ammoniac totales et comparaison par rapport à un élevage standard (MTD 23)

| Poste d'émission en ammoniac | Émissions en ammoniac de l'élevage | Émissions en ammoniac d'un élevage porcin analogue standard |
|---|------------------------------------|---|
| Bâtiment d'élevage | 63936 | 6660 |
| Stockage des effluents | 3307 | 3114 |
| Épandage des effluents sur les terres en propre | 0 | 4543 |
| Épandage des effluents sur les terres mises à disposition | 1695 | 0 |
| Total | 11938 | 14316 |

3. Synthèse du réexamen

3.1. CONFORMITE DES ACTIVITES ANNEXES

| Conformité des activités annexes | oui |
|--|-----|
| Si vous mettez en œuvre certaines des activités connexes à l'activité d'élevage comprises dans le périmètre de réexamen, notamment : - traitement des effluents (compostage – rubrique 2780, méthanisation – rubrique 2781, nitrification-dénitrification – rubrique 2751, ...) - production d'effluents normalisés ou homologués (rubrique 2170) - fabrication d'aliment à la ferme (rubrique 2220) - stockage d'aliment ou de litière (rubrique 1532) ces annexes respectent-elles l'état de l'art applicable, notamment les prescriptions générales des arrêtés ministériels concernés ? | oui |

3.2. RAPPORT DE BASE

| Détermination de la nécessité d'un rapport de base | Oui |
|---|-----|
| Est-ce que la ou les cuves de carburant liquide destinées au chauffage des bâtiments d'élevage ont une capacité supérieure à 50 tonnes (ou à 250 tonnes dans le cas où elle(s) est/sont constituée(s) d'une double enveloppe avec système de détection des fuites) ? | non |
| Utilisez-vous des médicaments vétérinaires ou des produits biocides dans des conditions autres que celles prévues dans la notice d'emploi ? | non |
| Si vous utilisez des détergents non biodégradables (se référer au point 12 des fiches de données de sécurité des produits concernés), sont-ils utilisés sur le site en dehors des opérations courantes de nettoyage ou est-ce que les quantités diffèrent significativement des préconisations fournisseurs ? | non |
| Je n'ai pas besoin de remettre un rapport de base | oui |

3.3. SYNTHESE DES ACTIONS PROPOSEES

| BATIMENT 2 | |
|---|-----|
| Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD | |
| Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission | oui |
| BATIMENT 1 | |

| Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD | |
|---|-----|
| Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission | oui |
| BAT 1 PS | |
| Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD | |
| Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission | oui |

Synthèse des déclarations de non-conformité

| MTD | Bâtiment / Ouvrage / Espèce / Terre | Mesures prévues ou éléments de contexte | Mise en conformité prévue | Date | Estimation du montant des investissem ents(plus fonctionne ment annuel si pertinent) |
|--|---|---|---------------------------------|---------|--|
| Émissions air en fosse- MTD 16 | FOSSE | La SICA SAS PorciSégala va mettre en place des couvertes sur l'intégralité des fosses de stockage d'effluent avant juin 2020 afin de correspondre à la MTD 16 visant à réduire les émission dans l'air lors du stockage des effluents liquides en fosse extérieure. | Oui | 06/2020 | 15 645 |
| Organisatio n (MTD 1, 2, 9, 12, 26 et 29)- MTD 1 | | D'ici à janvier 2019, la SICA SAS PorciSégala prévoir de mettre en place un plan de contrôle et de maintenance des équipements de façon systématique et selon une procédure régulière. Celle-ci sera retranscrite par écrit et permettra une certaine traçabilité. Un registre des plaintes viendra compléter les documents déjà utilisé, ainsi qu'un gestion des accidents et incidents. Les mises en conformités seront reprises dans un plan d'action qui sera mis en place à partir de juin 2018. | Oui | 06/2018 | 200 |
| Émissions air en lagune- MTD 17 | LAGUNE 1 | La SICA SAS PorciSégala va couvrir l'intégralité de ses lagune afin de correspondre à la MTD d'ici à juin 2020. | Oui | 06/2020 | 22 623 |
| Émissions air en lagune- MTD 17 | LAGUNE 2 | La SICA SAS PorciSégala va couvrir l'intégralité de ses lagune afin de correspondre à la MTD d'ici à juin 2020. | Oui | 06/2020 | 22 623 |

| | | | | | |
|---|--|---|-----|---------|-----|
| Détermination quantités excrétées- MTD 24 | | Pour correspondre à la MTD 24, l'élevage de PorciSégala va mettre en place une procédure annuelle systématique de réalisation d'un Bilan réel Simplifié afin d'estimer les quantités d'azote total et de phosphore total excrété selon l'aliment ingéré, ses teneurs en MAT et phosphore et les performances techniques de l'élevage. | Oui | 06/2018 | 200 |
|---|--|---|-----|---------|-----|

| | |
|---|-----|
| Dans le tableau ci-dessus, si vous ne mettez pas en conformité votre élevage d'ici au 21 février 2021 pour des MTD autres que celles encadrées par un niveau d'émission associé, vous devez justifier cette demande d'aménagement aux MTD sur la base d'une étude jointe au dossier dématérialisé. Si vous faites une demande d'aménagement aux MTD, cocher la case suivante : | non |
|---|-----|

| | |
|--|-----|
| Si l'activité d'élevage ou l'environnement autour de l'élevage ont été substantiellement modifiés depuis la dernière étude d'impact réalisée, il peut être nécessaire de la mettre à jour. Si c'est le cas, joindre la mise à jour de l'étude d'impact. Si les modifications de l'élevage ou autour de l'élevage nécessitent une mise à jour de l'étude d'impact, cocher la case suivante : | non |
|--|-----|

Commentaires

Madame, Monsieur,

N'ayant pas pu joindre les pièces jointes justificatives du dossier via le téléservice, et conformément à notre conversation téléphonique du 19 avril 2018, veuillez bien vouloir télécharger les pièces justificatives du dossier via le lien [Wetransfer](#) que je vais vous envoyer dans les minutes qui suivent. Merci de bien vouloir accuser réception de ces pièces par voie mail.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'informations. Veuillez agréer mes plus sincères salutations.

Karine Lacombe

4. Transmission et validation

L'élève a transmis son dossier le **19/04/18**

Ce dossier a été validé par l'inspection après analyse et transmis à la préfecture le **24/11/20**